ROYAUME DU MAROC

-=-=-=-

MINISTERE DE LEAGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME

-=-=-=

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TAFILALET ERRACHIDIA

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2008

SOMMAIRE

	PAGE
INTRODUCTION	3
PARTIE I : REALISATIONS PHYSIQUES	4
PREMIER AXE: AMELIORATION DU NIVEAU DE MOBILISATION DES EAUX	5
DEUXIEME AXE: GESTION DES RESEAUX D'IRRIGATION ET ENCOURAGEMENT DE L'ADOPTION DES TECHNIQUES D'IRRIGATION A ECONOMIE D'EAU	10
TROISIEME AXE: DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS, AMELIORATION DES TECHNIQUES DE CONDUITE DES CULTURES ET VALORISATION DES PRODUCTIONS OASIENNES	15
QUATRIEME AXE : PROJETS INTEGRES	27
CINQUIEME: DEVELOPPEMENT PARTENARIAT ET DU FACTEUR HUMAIN	30
SIXIEME AXE: PROTECTION DU CAPITAL PRODUCTIF	37
PARTIE II: REALISATIONS FINANCIERES	38
PARTIE III : BILAN SOCIAL	43

INTRODUCTION

La zone d'action de l'ORMVA/TF est située au Sud Est du Royaume et couvre une superficie de 77.250 km², soit 11% du territoire national dont seulement moins de 1% est cultivable.

Administrativement, cette zone couvre la province d'Errachidia et le cercle de Béni-Tadjit relevant de la province de Figuig .

Sur une superficie de 60.000 ha (0,8% de la superficie totale), Le secteur agricole occupe une place économique et sociale importante de la zone, en effet l'agriculture demeure la principale activité économique de la région du Tafilalet (90%) pour une population d'environ 600.000 habitants, dont 71% sont des ruraux.

L'importance du secteur agricole découle, en effet, des efforts que l'Etat n'a cessé d'entreprendre depuis l'indépendance en allant de l'opération labour, de la politique des barrages, de l'aménagement hydro-agricole, de la promotion de la production végétale et animale, de l'encadrement des agriculteurs jusqu'aux programmes de développement rural intégré ayant pour finalité la lutte contre la pauvreté rurale.

Dans le même processus, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, au cours de l'année 2008, s'est attelé à formuler une nouvelle stratégie de développement agricole, nommée « Plan Maroc Vert », qui devra nécessairement :

- ✓ Imprimer au secteur agricole une dynamique d'évolution harmonieuse, équilibrée et évolutive qui tient compte de ses spécificités;
- ✓ Exploiter les marges de progrès et valoriser au mieux les potentialités;
- ✓ Faire face aux nouveaux enjeux tout en préservant les équilibres sociaux et économiques;
- ✓ Accompagner la profonde mutation que connaît le système agro-alimentaire mondial.

Pour la mise en œuvre de cette stratégie qui a été déclinée en Plan Agricole Régional, l'Office aborde le développement agricole dans sa totalité, dans sa diversité et dans sa relation fondamentale avec le développement rural et avec la durabilité. Les principaux axes d'intervention de l'Office sont :

- ✓ L'aménagement de l'espace agricole à travers le développement de l'irrigation et la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles;
- ✓ Le développement des systèmes d'irrigation et de production agricole plus efficients ;
- ✓ La diversification des spéculations végétales et animales et la valorisation des productions oasiennes ;
- ✓ le développement de l'élément humain, en tant que facteur déterminant pour la modernisation du secteur agricole et la promotion d'activités complémentaires ;
- ✓ La protection du capital productif.



PARTIE I REALISATIONS PHYSIQUES

PREMIER AXE:

AMELIORATION DU NIVEAU DE MOBILISATION DES EAUX

Les options stratégiques relatives aux aménagements hydro-agricoles reposent sur les considérations suivantes :

- ✓ Recherche d'intégration des variantes d'équipements au schéma directeur des eaux des bassins sud-atlasiques et des études d'aménagement complémentaire des bassins Ghéris et Guir:
- ✓ Prise en compte des programmes de développement agricole pour une meilleure valorisation des aménagements;
- ✓ Implication des bénéficiaires dans l'identification et le choix des projets ainsi que la promotion de leur participation aux travaux d'aménagement.

Pour répondre à ces considérations, les programmes d'intervention ont été conçus de façon à permettre l'exploitation de toutes les opportunités d'irrigation offertes au niveau de la zone par la mobilisation des différents types de ressources en eau (eaux résurgence, eaux de crues, eaux pérennes et eaux de nappes).

I- BILAN DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2008 :

Au titre de l'exercice 2008, les activités de l'Office se rapportant à l'Equipement Rural, ont été axées essentiellement sur les études des différents projets d'aménagement hydroagricole, la réalisation physique des projets de développement de l'irrigation, et de réparation de dégâts de crues, .

I. 1- EN MATIERE D'ETUDES :

En matière d'études d'aménagement hydro agricole, l'Office a procédé à la réalisation des études suivantes :

a. Etude relative au transfert des eaux de crues du Guir vers le Ziz (taux de réalisation 100%): Dans le bassin de Guir, la confrontation des besoins avec les ressources en eaux et les niveaux de mobilisation actuels a permis de dégager des volumes résiduels annuels à l'aval de 46 et 110 Mm3 respectivement pour l'oued Guir au niveau de la station de Kaddoussa et l'oued Bouanane au niveau de la station Beni Yatti.

Dans une perspective de complémentarité inter-bassin, l'Office a lancé un ensemble d'études pour vérifier la faisabilité technique du projet. Les études réalisées pour juger de l'opportunité de cet aménagement ont porté sur i) les travaux topographiques ii) l'étude hydrologique et iii) l'étude de faisabilité.

Les principaux résultats dégagés par l'étude ont confirmé l'existence d'un potentiel dérivable fort important par simple dérivation. Ces volumes transférés peuvent être renforcés par un équipement centré sur l'écrêtement des crues. Le projet dans son option la plus avantageuse, consiste en un ouvrage moyen de 24,6 Mm³ et un canal de transfert sur 37 km d'une capacité de 20 m³/s ; ce canal débouche ensuite sur un affluant qui rejoint l'oued Ziz au niveau d'Aoufous. Le coût de l'aménagement est estimé à 602 Mdhs.

Les retombées du projet sont de plusieurs ordres : outre la création de plus d'un million de journées de travail durant la phase d'exécution des travaux, le projet permettra la correction de la densité du patrimoine phoenicicole par la plantation de 120.000 à 150.000 pieds de palmiers dattiers. Le projet permettra également une gestion combinée des ressources en eau de Guir et de Ziz.

- **b.** Etude de redressement du projet de mobilisation des eaux de crues au profit de la plaine de Tafilalet via le barrage de transfert Lahmida RG dans la commune rurale d'Arab Sebbah Ziz (taux de réalisation 70%). Cette étude permettra de rendre viable ce projet par le transfert de 15 m³/s pour irriguer 2.500 ha dans la plaine de Tafilalet.
- c. Etude d'exécution des ouvrages de mobilisation des eaux de crues au profit du bour El Khorbat dans la commune rurale de Ferkla Oulia (taux de réalisation 30%). Ce projet vise la mobilisation des eaux de crue de l'oued Todgha pour l'irrigation du périmètre El Khorbat sur 1.200 ha. La réalisation des travaux est programmée dans le cadre du Projet MCA (Millenuim Challenge Account) financé par l'Agence Américaine Millénium Challenge Corporation (MCC).

I.2- LANCEMENT DU PROGRAMME DE REPARATION DE DEGATS DE CRUES 2008 :

Un programme de lutte contre les effets des intempéries, qu'a connues la zone d'action de l'Office le 10 Octobre 2008, a été lancé par l'Office lors de la visite de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime dans la Province d'Errachidia le 29 Octobre 2008.

Ce programme d'intervention arrêté suite aux constatations sur le terrain, porte essentiellement sur la remise en état des infrastructures d'irrigation touchées dans la zone. L'enveloppe budgétaire réservée à celui –ci s'élève à **30,5 Mdhs** inscrite en totalité au titre du budget d'investissement 2008 de l'ORMVA du Tafilalet. Elle se compose en deux parties selon le mode d'exécution retenu:

✓ Travaux en régie : 6,5 Mdhs

Ce programme vise essentiellement le rétablissement de l'irrigation des périmètres irrigués à travers le curage des canaux têtes mortes et khettaras et la réparation et bétonnage des tronçons détériorés.

Ce type d'intervention a permis le rétablissement de l'irrigation de (125) périmètres sur une superficie de l'ordre de 5.500 ha. Le taux d'avancement de ce programme arrêté au 31/12/2008 est de **30%**.

✓ Travaux à l'entreprise : 24 Mdhs

Ce programme est essentiellement destiné à la réparation et à la protection des ouvrages hydro-agricoles et des périmètres irrigués. Celui-ci est réparti comme suit :

Province	Nb projets	Montant
Province Errachidia :	56	16,9 Mdhs
Cercle Beni.Tadjit (Figuig):	21	7,1 Mdhs
Total	77	24 M dhs

Le taux d'engagement de ce programme urgent au 31/12/2008 est de 100 %, la totalité des marchés (60) a été adjugée. Les ordres de service de commencer les travaux ont été notifiés aux entreprises adjudicataires des marchés selon le calendrier suivant :

- (34) marchés pour la date du 26-11-2008
- (06) marchés pour la date du 15-12-2008
- (18) marchés pour la date du 05-1-2009
- (02) marchés pour la date du 15-1-2009

I.3- REHABILITATION DES PERIMETRES D'EPANDAGE:

L'exercice 2008 a connu deux importantes opérations de réhabilitation des périmètres d'épandage. Il s'agit de l'achèvement du seuil de dérivation Ouakka sur une superficie de 250 ha et le lancement du projet de réhabilitation intégrale du périmètre El Ghaba relevant de la commune rurale oued Naam à Boudnib. Ce projet permettra l'irrigation d'une superficie de 1.250 ha par la mobilisation d'un volume annuel moyen de 8 Millions de m³.

L'échéancier financier de ce projet s'étale sur (3) exercices successifs à partir de 2008 qui a connu le lancement de la première phase (seuil de dérivation et canal tête morte). Le montant global de cette tranche s'élève à 20,1 Millions de dirhams. Toutefois, les conditions climatiques exceptionnelles qu'a connues la région n'ont pas permis le démarrage effectif des travaux malgré la notification des ordres de service.

I.4- DEVELOPPEMENT DE LA PMH:

Les réalisations en matière de PMH durant l'exercice 2008 ont porté essentiellement sur l'achèvement des opérations ultérieures à savoir :

- ✓ La construction de deux murs de protection des périmètres Tamazouzte et Tahmdounte sur 670 ml et construction de la séguia Oujaber sur 180 ml pour une enveloppe budgétaire globale de 1,06 Mdhs ;
- ✓ La réhabilitation de (3) khettaras pour un montant de 0,78 Mdhs.

Quant aux opérations nouvelles, le montant réservé à ce programme s'élève à 4,5 Mdhs consacré aux opérations suivantes :

- ✓ Construction de (12) seguias sur 5,45 km;
- ✓ Réhabilitation d'une khettara sur 300 ml ;
- ✓ Protection de (4) périmètres par la construction d'un mur sur 572 ml ;
- ✓ Confection de (2) diques traditionnelles de dérivation des eaux ;
- ✓ Construction de (2) bassins d'accumulation de 300 m³;
- ✓ Equipement d'une station de pompage collective.

I.6- PROGRAMME DE PARTENARIAT AVEC LES BENEFICIAIRES :

Pour faire face aux différentes doléances des populations particulièrement des interventions urgentes en matière de PMH, l'ORMVA du Tafilalet a prévu au cours de l'exercice 2008 une enveloppe budgétaire d'un montant de 700.000,00 Dhs pour l'acquisition de matériaux de construction (Ciment, Acier, Agrégats) destinée aux associations, groupes ethniques et coopératives qui contribuent par la main d'œuvre.

En outre, la réhabilitation des périmètres de PMH a bénéficié également d'un autre type de partenariat tripartite entre les bailleurs de fonds (Ambassade de Japon, agence de développement social) d'une part et l'Office d'autre part. La contribution de ce dernier se limite à l'encadrement technique et à la fourniture du matériel de construction.

Le programme de partenariat réalisé au cours de l'exercice 2008 s'établit comme suit :

	NBRE	MONTANT	CONTRIBUTIONS EN DHS					
BASSINS	PROJET	EN DHS	ORMVA/	TF	BÉNÉFI	CIARES	AMBASSA	DE JAPON
	PROJEI	EN DHS	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
ZIZ	10	397.130	209.330	53	187.800	47	-	
GHERIS	2	134.205	68.805	51	65.000	48	-	-
GUIR	8	1.025.064	219.046	21	156.000	15	650.000	63
MAIDER	5	1.102520	375.720	34	226.800	21	500.000	45
TOTAL	25	2.658.919	872.901	33	635.600	24	1.150.000	43

II- IMPACTS DES PROJETS REALISES:

Au terme de l'exercice 2008, le bilan global d'exploitation des eaux par les infrastructures mises en place est donné ci-après :

BASSIN VERSANT	POTENTIEL MOBILISABLE (MM3)	TAUX DE MOBILISATION (%) EN 1995	TAUX DE MOBILISATION (%) EN 2008
 Eaux de surface 	536	62	72
- Ziz	223	95	95
- Gheris	125	50	85
- Guir	188	30	37
 Eaux souterraines 	186	43	50
TOTAL	722	57	66

Les résultats physiques sont mesurés par rapport aux objectifs fixés. Ils sont exprimés en terme de mobilisation des eaux, de superficies touchées (équipées ou réhabilitées) et en terme d'amélioration d'efficience.

- ✓ En terme de mobilisation des eaux : les opérations entreprises ont permis de redresser la situation de mobilisation des eaux par le confortement des barrages et maintenir les débits initiaux pour la dérivation d'un volume annuel de 4,00 Mm3 ;
- ✓ En terme de superficie touchée : les volumes mobilisés et précisés plus haut permettront de sauvegarder les palmeraies sur une superficie totale d'environ 1.000 ha à raison d'un appoint global en eau d'irrigation de 4.000 m3/ha/an ;
- ✓ En terme d'amélioration de l'efficience : l'efficience d'adduction des eaux d'irrigation est passée de 50 à 75% en moyenne pour les réseaux ayant bénéficié d'opérations de construction et de revêtement.

III - PERSPECTIVES D'AVENIR:

Les prévisions d'intervention en matière d'aménagement hydro agricole pour les années à venir traduisent une continuité des actions entamées dans le cadre des actions transverses du Plan Agricole Régional du Plan Maroc Vert. Les grands axes d'intervention future comprennent les volets suivants :

- ✓ L'aménagement de quatre (4) périmètres d'épandage des eaux de crues par la construction ou la réhabilitation des barrages de dérivation et des réseaux d'épandage :
- ✓ L'achèvement de deux (2) autres périmètres d'épandage ;
- ✓ Le projet de transfert des eaux de crues du Guir vers le Ziz ;
- ✓ La protection mécanique des périmètres agricoles contre les crues ;
- ✓ Le développement de la Petite et Moyenne Hydraulique, axée sur le revêtement des séguias, la création des stations de pompage et le confortement des digues de dérivation.

Le financement de ces programmes se fera par le biais de deux bailleurs de fonds qui contribuent dans le Pilier II du Plan Maroc Vert à savoir MCA et FIDA.

Ce programme engendrera des impacts positifs importants sur le plan de mobilisation des eaux notamment au niveau du bassin du Guir. Le projet de transfert assurera un volume global mobilisé de 40 Mm³/an au profit da la plaine du Tafilalet. Ainsi, le taux prévisionnel de mobilisation sera à l'horizon 2011 comme suit :

BASSIN VERSANT	POTENTIEL MOBILISABLE (MM3)	TAUX DE MOBILISATION (%) EN 2008	TAUX DE MOBILISATION (%) EN 2011
Eaux de surface	536	72	82
- Ziz	223	95	95
- Gheris	125	85	91
- Guir	188	37	60
Eaux souterraines	186	50	55
• TOTAL	722	66	75

DEUXIEME AXE

GESTION DES RESEAUX D'IRRIGATION ET ENCOURAGEMENT DE L'ADOPTION DES TECHNIQUES D'IRRIGATION A ECONOMIE D'EAU

Les palmeraies du Tafilalet sont des régions de vieilles traditions agricoles ou la maîtrise de l'eau a été un facteur dominant de la mise en valeur.

L'équipement hydro agricole conçu pour exploiter les ressources en eau de surface varie dans son type et son importance suivant les disponibilités en eau tant par leur régime que par leur origine. Ces équipements ont été installés pour exploiter les potentialités hydro agricoles existantes selon des systèmes d'irrigation bien appropriés:

- ✓ Des prises au fil de l'eau sur les cours pérennes des Oueds ;
- ✓ Des barrages d'eau de crue dérivant les ressources temporaires ;
- ✓ Le barrage de retenue Hassan Addakhil pour la régularisation des débits de l'Oued Ziz

En matière d'équipement et de mise en valeur on distingue trois zones bien différenciées :

- ✓ La vallée du Ziz (4.500 ha) desservie par deux canaux : rive droite d'une capacité de 300 l/s et rive gauche d'une capacité de 1.800 l/s.
- ✓ Le périmètre de recasement (1.000 ha) alimenté par un canal principal d'une capacité de 840 l/s .
- ✓ La plaine du Tafilalet (22.500 ha) irriguée uniquement par des lâchers périodiques du barrage en complément des autres ressources en eau mobilisées

L'ensemble du réseau moderne utilisant les eaux de barrage Hassan Addakhil s'étend sur une longueur totale de 594 km réparti en:

- √ 54 km pour le périmètre de recasement ;
- √ 154 km pour la vallée du Ziz ;
- √ 386 km pour la plaine du Tafilalet.

Ce réseau coexiste avec le réseau traditionnel utilisé pour véhiculer les eaux de crues. Cette coexistence n'est pas sans effet néfaste sur le réseau moderne qui subit des dégâts à cause de l'importance des débits dérivés par les seguias traditionnelles d'une part et à cause de son exposition aux intempéries et températures élevées d'autre part.

L'exploitation et la maintenance de ce réseau relèvent des attributions de L'ORMVA du Tafilalet. Celui-ci en partenariat avec les associations des usagers des eaux agricoles, entreprend des actions à même d'assurer un meilleur service de l'eau au profit des périmètres dominés et encourager les agriculteurs de la zone à adopter des techniques d'irrigation économes en eau.

I- EXPLOITATION DES SYSTEMES D'IRRIGATION DE LA GRANDE HYDRAULIQUE :

1- Situation climatique et ressources en eau:

L'année 2008 a été une année hydrologique exceptionnelle pour les bassins versants de la zone d'action. Ainsi, des précipitations pluviométriques très importantes ont été enregistrées notamment durant le dernier trimestre coïncidant avec le début de la campagne agricole 2008-2009. La moyenne des précipitations a connu un excédant de +46 % par rapport à l'année écoulée et un dépassement de 145 % en comparaison avec la moyenne annuelle de la zone (120 mm).

2- Bilan d'exploitation du barrage Hassan Addakhil :

Compte tenu de l'état de la réserve du barrage au début de la campagne agricole et des apports enregistrés, les restitutions opérées et les crues enregistrées ont permis la réalisation d'une campagne agricole normale :

- ✓ Réserve du barrage au début de la campagne agricole : **166,5 Mm³** (01/09/2007)
- ✓ Apports exceptionnels enregistrés durant l'année 2008 s'élèvent à **520 Mm³**, dont 355 Mm³ uniquement entre le mois d'octobre à décembre 2008
- ✓ Volume restitué : **90 Mm³** correspondant à la dotation normale prévue par l'étude d'aménagement du Ziz.

Les apports enregistrés ont permis pour le Barrage Hassan Addakhil d'atteindre pour la première fois de son histoire et au 21 octobre 2008 à 13 h 13 mn, **un taux de remplissage de 100 % (320 Mm³).**

Grâce à ces conditions climatiques favorables, les deux déversoirs du barrage ont fonctionné et ont permis d'évacuer un volume d'eau de **212 Mm³** durant la période du 21 octobre au 31 décembre 2008. Il a été utilisé pour l'irrigation de la plaine du Tafilalet, la vallée d'Aoufous et une partie de la vallée du ziz annonçant une compagne agricole 2008-2009 exceptionnelle.

3- Exploitation des eaux de crues des oueds ghéris et ziz aval :

Le réseau de transfert des eaux du Ghéris vers le Ziz a ainsi assuré une dérivation d'un volume de 18 Mm³ pour une superficie de 13.300 ha et les barrages de dérivation situés au niveau du bassin intermédiaire du ziz ont permis de dériver 28 Mm³ au profit d'une superficie de 15.000 ha au niveau de la plaine du Tafilalet :

ZONE	SUPERFICIE IRRIGUEE (HA)	VOLUME REÇU BARRAGE+CRUES (MM3)	TAUX DE SATISFACTION DES BESOINS / AUX PREVISIONS DU PLAN DEAMENAGEMENT
Vallée du Ziz et périmètre de recasement	5.500	46	115 %
●Plaine du Tafilalet	22.400	145	112 %
Total	27.900	191	112 %

A noter que, par le biais de l'oued Amerbouh, le lac Tamzguidat à Merzougua a connu aussi un taux de remplissage de 100 % avec une réserve de plus de 2 Mm³.

4. Exploitation des eaux souterraines :

Les apports exceptionnels enregistrés au niveau des bassins versants de la zone ont permis d'améliorer les niveaux des nappes d'eau souterraines. Ainsi des niveaux très élevés ont été enregistrés notamment au niveau de la zone de plaine où le niveau piézometrique n'est plus qu'à 4 m de profondeur. Des améliorations de +12 à + 16 m ont été enregistrées à Errachidia et à Jorf où les khettaras ont vu leur débit s'améliorer de plus de 80 %.

Grâce à ces conditions favorables, le recours au parc des stations de pompage de la zone a été faible.

Au cours de l'exercice 2008, il a été procédé à la réhabilitation de **8** stations de pompage collectives représentant 7% du parc de pompage collectif et ce en partenariat avec les coopératives.

Dans le cadre de la loi 10/95, la commission technique provinciale a étudié au cours de cet exercice, **53 dossiers** répartis au niveau de la zone d'action de l'office. Les autorisations accordées permettront de soutirer un volume de **6 Mm³** et l'irrigation d'environ 269 ha.

II- MAINTENANCE DES RESEAUX D'IRRIGATION:

1- Entretien des équipements hydro-agricoles :

Le réseau d'irrigation de la grande hydraulique date de plus de 37 ans. Malgré les opérations de réhabilitation entreprises durant ces dernières années, seul 26 % de la longueur totale du réseau a été réhabilitée.

L'enveloppe budgétaire allouée au cours de cet exercice est de **6,6 Mdhs** soit 173% par rapport à la moyenne des sept dernières années. Les interventions effectuées ont porté sur une longueur de **6.680 ml** représentant **1,12%** de la longueur totale du réseau moderne.

2 -les travaux réalisés par les engins de la brigade mécanisée :

Les opérations de partenariat entreprises par l'ORMVA/TF au titre de cette année ont concerné **45** interventions au niveau de 18 communes rurales. Les opérations réalisées se résument comme suit :

- ✓ Curage des canaux d'irrigation sur 1400 ml;
- ✓ Confection de digue de dérivation sur 600 ml;
- ✓ Nivellement et compactage de piste sur 6 km ;
- ✓ Approvisionnement en agrégats.

III- INTRODUCTION DE L'IRRIGATION LOCALISEE DANS LA ZONE :

Pour atteindre les objectifs tracés par le programme National de l'économie de l'eau en irrigation, l'Office a entrepris des essais de démonstration à même de sensibiliser les usagers de l'eau quant à l'intérêt technique et économique de l'utilisation du goutte à goutte pour la sauvegarde du patrimoine arboricole et le développement durable de l'agriculture dans la région.

1. Mise en place des exploitations pilotes :

Au cours de l'année 2008, l'Office a poursuivi, dans le cadre du Projet DRI-MVB, des démonstrations de l'utilisation de l'irrigation localisée dans sa zone d'action. Une superficie de 8 ha a été équipée en goutte à goutte au profit de 8 bénéficiaires dans les zones de Tinejdad et Mellaab.

Aussi et en vue d'initier les agriculteurs à préparer les dossiers techniques et les termes de références nécessaires, l'Office a financé une étude pour l'équipement de six (6) exploitations situées à JORF, BOUANANE et RISSANI pour une superficie de 61 ha.

2. Utilisation des eaux saumâtres en irrigation localisée :

Le recours aux eaux salines dans la Plaine du Tafilalet pour un complément d'irrigation a incité l'ORMVA/TF à proposer en collaboration avec la Direction du Développement de la Gestion de l'Irrigation, de tester dans le cadre d'un projet financé par le Centre de Recherche et de Développement International (CRDI), l'utilisation du goutte à goutte par les eaux salines au niveau de trois exploitations de démonstration à Erfoud et Rissani sur une superficie de 3 ha. Cette expérience, en phase d'exécution, consiste en la mise en place du matériel d'irrigation et des cultures tolérantes à la salinité. Les premiers résultats de cette expérience sont très

encourageants et feront l'objet d'une présentation lors d'un atelier prévu pour le premier semestre 2009.

3. Bilan de l'adoption de l'irrigation localisée dans la zone :

Les incitations financières instaurées par l'Etat dans le cadre du Fonds de Développement Agricole et les démonstrations entreprises par l'Office ont engendré une augmentation de la superficie totale équipée en goutte à goutte dans la zone d'action. Ainsi, dans le cadre du programme de développement de l'irrigation localisée et de complément relatif aux projets subventionnés sur la base des dispositions de l'instruction n° 34/SG/MAPM, 4 dossiers de subvention ont été approuvés pour une superficie de 26 ha à Errachidia, Tinejdad et Beni-Tadjit et 7 dossiers ont fait l'objet de constat avant réalisation à Errachidia et Tinjdad pour une superficie de 69 ha.La superficie totale équipée en goutte à goutte s'élève à 1.560 ha.

IV- PERSPECTIVES D'AVENIR:

En vue d'assurer une viabilité sur une perspective de 20-30 ans et au regard des menaces, l'enjeu et la stratégie proposée dans le cadre du Plan Maroc Vert réside dans :

- ✓ L'effort sélectif de mobilisation de ressources en eau conventionnelles et non conventionnelles:
- ✓ La mise en place d'une tarification fortement incitative à l'économie et à la valorisation de l'eau:
- ✓ Une politique de gestion volontariste de la demande, notamment de l'eau agricole à travers l'activation d'une véritable police de l'eau, la généralisation des techniques d'irrigation économes en eau, la focalisation sur les cultures maximisant la valeur de l'eau utilisée en MAD/m³, etc.

D'où la nécessité de développer des systèmes d'irrigation et de production agricole plus efficients dans les différents périmètres à travers :

- √ l'amélioration du service de l'eau d'irrigation;
- ✓ la promotion des techniques d'irrigation économes et de systèmes de culture permettant une meilleure valorisation de l'eau.

Dans ce sens, le programme National de l'économie de l'eau en irrigation prévoit pour le Tafilalet, durant la période de 2008 à 2020, une reconversion individuelle de l'irrigation gravitaire au goutte à goutte d'une superficie de 1300 ha en irrigation privée et de 2000 ha en grande hydraulique.

En matière de maintenance et d'exploitation du réseau d'irrigation, les actions transverses prévues durant la période 2009-2011 dans le cadre du plan Maroc vert permettront de :

- ✓ Réhabiliter 35 km de canaux d'irrigation et d'atteindre un pourcentage de 35 % de la longueur totale du réseau d'irrigation ;
- ✓ Reconditionner 27 stations de pompage collectives et d'atteindre 26 % du nombre total des stations collectives ;
- ✓ D'inciter les agriculteurs à l'adoption du goutte à goutte pour atteindre une superficie de 2.800 ha.

TROISIEME AXE

DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS, AMELIORATION DES TECHNIQUES DE CONDUITE DES CULTURES ET VALORISATION DES PRODUCTIONS OASIENNES

Les systèmes de cultures pratiqués se caractérisent généralement par la dominance des céréales, l'importance relative de la luzerne et la faiblesse des superficies réservées aux cultures maraîchères. En plus de ces groupes de spéculations, certains périmètres présentent des possibilités de production de cultures spéciales telles que le henné, le cumin. Par ailleurs, l'arboriculture est dominée par le palmier dattier dans la plaine, par l'olivier dans la zone intermédiaire et par le pommier dans la zone de montagne. L'élevage, par ses différentes espèces bovine, ovine, caprine et cameline joue un rôle important dans l'économie de la région. Il se présente sous deux types.

- ✓ Un élevage intensif associé aux exploitations phoenicicoles;
- ✓ Un élevage extensif associé aux zones de parcours.

L'élevage intensif au niveau des oasis est dominé par les ovins de race D'man et les bovins conduits généralement en stabulation permanente. L'élevage extensif de petits ruminants (ovins et caprins) et camelin se distingue en trois systèmes : élevage sédentaire, le semi nomadisme et le nomadisme.

I- LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES:

En s'inscrivant dans la logique des orientations du Plan Maroc Vert (PMV), une déclinaison de ce dernier en Plan Agricole Régional (PAR) a été élaboré en prenant en considération :

- ✓ Les objectifs du PMV;
- ✓ Les réalisations actuelles en matière de productions agricoles, de valeur ajoutée et d'emplois créés par l'activité agricole dans la zone;
- ✓ Les gaps en termes de gain de productivité;
- ✓ Les possibilités de commercialisation de la production sur le marché national et à l'export;
- ✓ Les conditions du milieu notamment les ressources en eau, le climat et les sols;
- ✓ L'offre en matière des terrains susceptibles d'être mis en valeur.

Ainsi, les filières de production retenues au niveau de la zone sont :

Pour les productions végétales :

- ✓ Le palmier dattier ;
- ✓ L'olivier :
- ✓ Le pommier ;

Pour les productions animales :

- ✓ Les viandes rouges ;
- ✓ Le lait :
- ✓ Les viandes blanches
- ✓ Le miel.

Les objectifs globaux escomptés du Plan Agricole portent sur l'augmentation des niveaux de production des différentes filières retenues, l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation de la valorisation des productions, la création de l'emploi et l'amélioration des niveaux de valorisation de l'eau d'irrigation.

Pour réaliser ces objectifs au terme du Plan Agricole, **41 projets** potentiels sont identifiés et évalués dont **33 projets type pillier I et 08 projets type pillier II**. Les grandes ambitions trés caractéristiques de la région sont:

- ✓ **Pillier I:** Développement des spéculations à haute valeur ajoutée dont notamment l'olivier, le palmier dattier et les viandes rouges et blanches;
- ✓ **Pillier II**: Réalisation de projets d'agriculture solidaire dont en particulier l'intensfication en olivier, l'apiculture ainsi qu'à l'identification et la valorisation des produits de terroirs.

II- LES REALISATIONS PAR FILIERE :

1. LA FILIERE DATTES:

A- PRESENTATION DE LA FILIERE :

L'effectif des palmiers dattiers dans la zone d'action de l'ORMVA/TF est d'environ 1.500.000 pieds sur une superficie de plus de 15.000 Ha. La composition variétale est caractérisée par des variétés connues aux échelles nationale et internationale tels que le Mejhoul et le Boufeggous.

La production dattière moyenne est de 26.000 tonnes ce qui représente 26% de la production nationale. La production totale durant cette campagne est de 27460 tonnes, enregistrant ainsi une diminution de 24% comparativement à la campagne précédente.

Le secteur phoénicicole génère 1,5 Millions de journées de travail par an et participe à la stabilité de la population rurale au niveau des oasis et contribue à hauteur de 65% dans la formation des revenus des exploitations oasiennes.

En vue d'assurer le développement et la modernisation du secteur dattier de la zone et palier aux contraintes se situant aussi bien à l'amont qu'à l'aval de la filière l'Etat à mis en œuvre depuis 1986, un Plan national de Restructuration et Développement de la Palmeraie qui a été actualisé en 1998.

B- REALISATIONS ET PERSPECTIVES:

Les principales réalisations sont données par composante comme suit :

⇒ RECONSTITUTION DE LA PALMERAIE :

Les plantations réalisées dans le cadre de cette composante durant les trois dernières campagnes par rapport aux prévisions du plan (44.000 vitro-plants/an et 10.000 rejets/an) sont données dans le tableau suivant (37.360 plants en 2008):

CAMPAGNES	VITRO- I	PLANTS	REJETS		
AGRICOLES	NOMBRE PLANTS			% PAR RAPPORT	
		PREVISIONS	PLANTS	PREVISIONS	
2005/2006	21.847	50	8.863	89	
2006/2007	5.470	12	13.677	144	
2007/2008	8.400	19	22.360	224	

L'écart entre les prévisions et les réalisations en matière d'approvisionnement des agriculteurs en vitro-plants est dû essentiellement à l'indisponibilité des vitro-plants et à l'insuffisance des crédits alloués à cette action.

PERSPECTIVES D'AVENIR: Compte tenu du retard constaté dans l'opération de la reconstitution de la palmeraie et dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV), il est proposé, pour les trois années à venir, la plantation de 270.000 vitro-plans pour un montant de 54 Millions dhs, selon l'échéancier suivant :

ANNEES	NOMBRE DE VITRO- PLANTS	CREDITS NECESSAIRES (X 1.000 DH)
2009	70.000	14.000
2010	100.000	20.000
2011	100.000	20.000
Total	270.000	54.000

Pour la réalisation de ce programme triennal, un contrat programme s'avère nécessaire et engagera les principaux acteurs de la filière suivants :

- ✓ Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime pour le financement de l'acquisition des vitro-plants ;
- ✓ Les fournisseurs pour la production de vitro–plants en quantité suffisante et en variétés demandées par les agriculteurs .
- ✓ L'ORMVA/ TF pour l'encadrement des opérations de plantation ;
- ✓ L'association professionnelle des dattes en cours de création qui intégrera les producteurs potentiels et les coopératives dattières.

⇒ REHABILITATION DU PATRIMOINE PHOENICICOLE :

Les réalisations de cette composante durant les trois dernières campagnes se présentent par rapport aux prévisions du Plan (50.000 touffes/ an) de la manière suivante:

CAMPAGNES	NOMBRE DE TOUFFES	% REALISATIONS PAR
AGRICOLES	NETTOYEES	RAPPORT AUX PREVISIONS
2005/2006	21.002	44
2006/2007	14.650	29
2007/2008	20.040	36

Les réalisations de cette action restent en deçà des prévisions à cause de l'insuffisance de crédits.

PERSPECTIVES D'AVENIR : Cette action très appréciée par les phoeniciculteurs mérite d'être renforcée pour les trois années à venir selon le programme suivant :

ANNEES	NOMBRE DE TOUFFES A NETTOYER	CREDITS NECESSAIRES
2009	23.000	(x 1.000 DHS) 2.300
2010	23.000	2.300
2011	23.000	2.300
Total	69.000	6.900

○ AMELIORATION DES TECHNIQUES DE CONDUITE :

Dans le cadre de l'amélioration des techniques de conduite, l'Office a réalisé 380 séances de vulgarisation au profit de **2.883 phoéniciculteurs** et 06 journées de formation au profit de **215 phoéniciculteurs** sur des thèmes relatifs à l'amélioration de techniques de conduite et a assuré un encadrement de proximité pour 248 exploitations pilotes.

⇒ VALORISATION DE LA PRODUCTION :

Dans le cadre de la convention d'assistance technique avec l'INRA signée en 2007, les actions se sont poursuivies par l'amélioration du procédé traditionnel de préparation du sirop de dattes « Tahlaoute » et par le transfert du procédé de préparation de différentes tartines de dattes préparées à base du sirop de dattes, huile d'olives, sésame, amandes ou arachides.

La zone compte actuellement deux unités qui préparent tous les produits à base de dattes (coopératives Elwaha et Zrigate localisées dans la zone d'Aoufous). 12 autres groupes relevant de différentes associations sont équipés en matériel de préparation de la pâte de dattes à travers un financement INDH et DRI- MVB.

En outre, et pour améliorer la communication avec la clientèle, promouvoir la commercialisation des produits des oasis du Tafilalet et préparer les éléments pour l'obtention de labels, l'Office a fait appel à une agence de communication qui a élaboré la maquette et le logo de la future marque collective (pour l'ensemble des produits des oasis du Tafilalet) ainsi que les indications qui doivent être portées par la marque et la stratégie de communication à court et long terme.

En matière de promotion des dattes et d'encadrement des organisations professionnelles et des producteurs les actions réalisées sont comme suit :

- ✓ Encadrement des dix coopératives dattières constituées autour des unités de traitement et de conditionnement des dattes :
- ✓ Traitement phytosanitaire de 9.639 pieds au niveau de 60 localités dans un cadre de partenariat avec 832 agriculteurs ;
- ✓ Réalisation de 10 séances de sensibilisation sur la valorisation de la production dattière au profit de 100 agriculteurs et femmes rurales ;
- ✓ Réalisation de 05 journées de formation sur la valorisation de la production dattière au profit de 200 agriculteurs et femmes rurales;

- ✓ Octroi de 10 primes meilleurs producteurs ;
- ✓ Organisation de la foire nationale des dattes à Erfoud ayant pour objectifs la valorisation de la production et l'organisation des producteurs. Cette manifestation a connu la signature des conventions de partenariat avec les associations qui encadreront les projets de valorisation de la production dattière notamment l'installation de 8 unités de préparation de la pâte de dattes et les unités frigorifiques de stockage des dattes.
- → PERSPECTIVES D'AVENIR : dans le cadre du Plan Maroc Vert, des propositions ambitieuses sont programmées avec des synergies entre Pilier I et II. Il s'agit entre autres de :
 - √ 15 unités de traitement et conditionnement de grande capacité (aggrégation);
 - √ 07 mini frigo pour le stockage des dattes ;
 - √ 10 unités de valorisation de la datte molle

2- LA FILIERE OLIVES:

A- PRESENTATION DE LA FILIERE :

Avec un effectif actuel d'environ 1.512.000 pieds correspondant à une superficie d'environ 6.700 Ha, l'olivier occupe 36% de la superficie arboricole de la zone et assure une production annuelle moyenne de 13.000 Tonnes d'olives dont 46% destinée à la trituration locale et 54% est commercialisée en dehors de la zone d'action.

La production totale durant cette campagne est de 18.000 tonnes, enregistrant ainsi une augmentation de 34% comparativement à la moyenne de la zone.

Pour le développement du secteur oléicole dans la zone, l'ORMVA/TF a mis en œuvre un programme d'action à long terme s'articulant autour des axes suivants :

- ✓ Rajeunissement des vieilles plantations ;
- ✓ Extension des superficies oléicoles ;
- ✓ Amélioration des techniques d'entretien des oliveraies et de récolte des olives ;
- ✓ Restructuration et modernisation des maasras traditionnelles et valorisation des grignons d'olive.

B- REALISATIONS ET PERSPECTIVES:

⇒ AMELIORATION DE LA QUALITE D'HUILE D'OLIVE :

Les actions entreprises à cet effet sont:

- ✓ L'encadrement des coopératives huilières :
- ✓ L'organisation de 03 journées de formation au profit des agriculteurs dans les zones oléicoles.

EXTENSION DES SUPERFICIES PLANTEES :

CAMPAGNES AGRICOLES	NOMBRE PLANTS PLANTES
2005/2006	47.800
2006/2007	92.000
2007/2008	97.000

Il est à noter que les plants rétrocédés sont financés par le budget de l'ORMVA/TF et du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.

○ AMELIORATION DES TECHNIQUES DE CONDUITE :

Les principales actions réalisées à cet effet peuvent être résumées comme suit :

- ✓ Taille et traitements phytosanitaires de 35.694 pieds au niveau de 86 localités dans un cadre de partenariat avec **551** agriculteurs ;
- ✓ Réalisation de 03 journées de formation sur l'amélioration de la production d'huile d'olives au profit de **150** agriculteurs.
- √ Réalisation de 87 séances de vulgarisation au profit de 1.470 agriculteurs sur des thèmes relatifs à l'amélioration de techniques de conduite et encadrement de proximité de 258 exploitations pilotes.

⇒ PERSPECTIVES D'AVENIR :

Pour l'amélioration des performances de ce secteur prometteur, un programme d'action a été établi dans le cadre du Plan Maroc vert et s'articule autour des axes suivants :

- ✓ Extension des plantations sur une superficie de 300 Ha/an ;
- ✓ Modernisation de 04 maasras traditionnelles par an ;
- ✓ Encouragement à l'investissement pour l'installation de 15 unités industrielles afin d'augmenter la capacité de trituration et améliorer la qualité de l'huile d'olives de la zone ;
- ✓ Mise en bouteille de l'huile d'olives.

3- LA FILIERE POMMES:

A- PRESENTATION DU SECTEUR:

L'effectif du pommier au niveau de la zone est de 676.800 pieds dont plus de 85% sont productifs. Ce patrimoine est localisé principalement au niveau de la zone de montagne. La production totale en pommes durant cette campagne est de **10.800 tonnes**, enregistrant ainsi une augmentation de prés de **17**% comparativement à la campagne précédente.

Pour intensifier et valoriser cette culture qui jouit des conditions climatiques favorables à son développement, l'ORMVA/TF a entrepris un certain nombre d'actions à savoir :

- ✓ La formation et l'encadrement des agriculteurs sur les techniques de production;
- ✓ La création des exploitations pilotes avec l'introduction des techniques modernes de conduite notamment la taille et l'irrigation localisée;
- ✓ La valorisation de la production (unités frigorifiques, transformation, organisation ...).

B- REALISATIONS ET PERSPECTIVES:

⇒ AMELIORATION DES TECHNIQUES DE CONDUITE :

- ✓ Taille de 40.000 pieds avec la participation de 20 agriculteurs;
- ✓ Organisation de 20 séances de vulgarisation au profit de **300** agriculteurs et encadrement de proximité de 120 exploitations;

➡ PERSPECTIVES d'avenir :

Dans le cadre de la valorisation des pommes de petit calibre et des écarts de triage, l'installation d'une unité de production du jus de pommes est en cours à Bouzmou relevant du cercle d'Imilchil. Le financement de l'unité est dans le cadre de l'INDH, l'Office a cédé un local qui va abriter l'unité, le groupe de jeunes bénéficiaires de ce projet participe par l'aménagement dudit local.

En outre, il est proposé dans le cadre du Plan Maroc Vert l'installation de 4 unités frigorifiques qui joueront le rôle d'agrégation (03 unités de capacité 2000T et 01 unité de 4000T) ainsi que 04 stations de lutte anti –grêle.

4- ELEVAGE: PRODUCTION ET SANTE ANIMALE:

A- PRODUCTION ANIMALE:

La stratégie adoptée en matière de développement de l'élevage dans la zone de l'ORMVA de Tafilalet s'inscrit dans le cadre de la vision du Plan Maroc Vert, elle prend en considération les spécificités des zones oasiennes et cherche à développer et valoriser les productions locales.

A-1. FILIERE VIANDE ROUGE:

La zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet dispose d'un cheptel important composé de :

- √ 36.000 têtes de bovins ;
- ✓ 500.000 têtes d'ovins dont 100.000 têtes de race D'man ;
- √ 350.000 têtes de caprins :
- √ 7.500 têtes de camelins.

Cet élevage assure une grande partie des besoins de la zone en viandes. Néanmoins, le niveau actuel de production de ce cheptel est en deçà de son potentiel et se situe autour de 3.300 tonnes de viandes rouges. Cette faible production s'explique par :

- ✓ L'insuffisance des ressources fourragères.
- ✓ Le caractère traditionnel de la conduite du cheptel.

Les réalisations dans ce domaine visent :

- ✓ L'amélioration des infrastructures des terrains de parcours ;
- ✓ Le renforcement de l'encadrement de l'élevage D'man ;
- ✓ Le soutien à l'alimentation du cheptel de la zone.

- Amélioration des infrastructures des terrains de parcours :

L'élevage pastoral constitue la principale source de revenus pour près de 20.000 foyers détenant un effectif estimé à plus de 1.000.000 têtes durant les années normales.

Au cours des trois dernières années et afin d'assurer l'abreuvement du cheptel, la protection contre les parasitoses externes et mieux exploiter les parcours de la zone, l'Office a réalisé un programme d'équipement des terrains de parcours ayant concerné l'aménagement de points d'eau d'abreuvement du cheptel et bains parasiticides pour un montant global de 1.393.067,00 Dh réparti dans toute la zone comme suit :

INFRASTRUCTURE	<u>2006</u>	<u>2007</u>	2008	TOTAL	MONTANT EN DH
Points d'eau aménagés	17	3	6	26	1.078.663,00
Bains parasiticides aménagés	3	-	4	7	314.404,00
TOTAL	20	3	10	33	1.393.067,00

Ces interventions qui ont fortement impacté la production ont eu des effets positifs sur la conduite du cheptel sur parcours.

- Encadrement de l'élevage ovin D'man :

Le programme de développement de cet élevage vise la sauvegarde de la race et l'amélioration de sa capacité de production.

Les efforts déployés dans ce domaine en partenariat avec les coopératives d'élevage D'man et l'ANOC ont permis d'atteindre les niveaux de production escomptés chez les éleveurs pépiniéristes.

Au cours de cet exercice les éleveurs ont produit et sélectionné **1.954 reproducteurs** D'man soit 150 % de l'objectif fixé dans le cadre du programme de développement de l'élevage D'man. En 2006 et 2007 les productions étaient respectivement de 1.294 et 1.597 reproducteurs.

- La sauvegarde du cheptel :

Dans le cadre de l'opération de sauvegarde du cheptel, le reliquat de la dotation de 35.000 qx d'orge subventionnée a été enlevé en totalité soit **15.012 qx** au cours de l'année 2008. En outre une dotation de **5.000 qx** d'aliment composé subventionné a été enlevée en totalité.

La zone a bénéficié également d'une enveloppe de **2,4 Mdhs pour le transport** des aliments de bétail autre que le fourrage, la paille et le son de production locale. La quantité totale enlevée s'élève à 17.313 qx au profit de 20.000 éleveurs.

A-2- FILIERE LAIT:

La zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet compte un effectif bovin d'environ 36.000 têtes réparties sur près de 10.000 exploitations. Les bovins sont conduits en troupeaux de petite taille : 2 à 3 têtes en moyenne par exploitation.

Le cheptel bovin de la zone d'action de l'Office est dominé par la race locale. Les races pures sont concentrées principalement autour des périmètres urbains d'Errachidia et de Rich et représentent moins de **10%** de l'effectif total.

La production laitière au niveau de la zone est estimée à **10,5 millions de litres**, dont 46% sont collectés et traités par les coopératives laitières Ziz et Rich, le reste est autoconsommé.

Dans le cadre de l'amélioration des performances des bovins laitiers de la zone, l'Office a :

- ✓ Achevé la 2^{ème} phase du programme national d'identification généralisée des bovins. Le cumul des bovins identifiés au niveau des élevages des coopératives laitières de la zone s'élève à 4.986 têtes.
- ✓ Et a réalisé en partenariat avec la coopérative Ziz **2.054 inséminations** artificielles au niveau de 194 élevages laitiers. En 2006 et 2007 les réalisations ont été respectivement de 1.839 et 1.836 Inséminations Artificielles.

Les orientations stratégiques arrêtées pour cette filière seront axées sur le renforcement des actions d'amélioration génétique et d'amélioration de la conduite du cheptel bovin par :

- ✓ La poursuite du Programme National d'Identification Généralisée des Bovins ;
- ✓ Le suivi de l'opération d'insémination artificielle en partenariat avec la coopérative laitière Halib Ziz :
- ✓ La réalisation de programmes d'encadrement et de formation inscrits dans le cadre du plan Maroc vert.

A-3- SAUVEGARDE ET DEVELOPPEMENT DE L'ABEILLE JAUNE SAHARIENNE :

L'effectif du cheptel apicole de la zone est estimé à **12.000 ruches** détenues par prés de 2.000 éleveurs. Le nombre de ruches traditionnelles représente **60%** du nombre total des ruches.

La zone d'action de l'Office dispose d'un patrimoine apicole de haute valeur génétique: **l'abeille jaune saharienne** ou Apis mellifica sahariensis très douce et bien adaptée à la zone et d'une flore mellifère riche et diversifiée (romarin, thym, harmel..etc).

Pour sauvegarder et améliorer les performances de production de cette race d'abeille, l'ORMVA du Tafilalet a conclu en mai 2002 une convention de coopération et de partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et la coopérative apicole Chifae "COPAC". Cette convention qui a été renouvelée sur une durée de 5 ans se fixe pour objectifs :

- ✓ La sauvegarde de l'abeille saharienne et son développement ;
- ✓ La sélection et l'amélioration des performances de l'abeille saharienne ;
- ✓ La valorisation des productions apicoles.

Les réalisations dans le cadre de cette convention de partenariat ont concerné :

- ✓ L'installation d'une **unité pépinière** de production de reines et d'un centre apicole de formation à Errachidia et annexé à Rich :
- ✓ L'organisation d'un groupe cible d'apiculteurs groupant une centaine d'éleveurs ;
- ✓ La production et la distribution de 1.345 reines d'abeilles chez 66 apiculteurs ;
- ✓ La formation et la vulgarisation en matière de conduite des ruchers au profit de **500** apiculteurs ;
- ✓ Dans le cadre de l'INDH, achat et distribution de **248 ruches peuplées** au profit de 05 associations oeuvrant dans la zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet.

Par ailleurs et dans le cadre de la sauvegarde du cheptel, les éleveurs apicoles de la zone ont bénéficié à titre d'encouragement et de vulgarisation du traitement de 872 ruches contre la varroase.

Les actions réalisées dans le cadre de ce programme ont créé une dynamique au niveau des coopératives et associations qui oeuvrent dans le domaine apicole et ont contribué :

- ✓ A l'augmentation de 28 % de l'effectif des ruches ;
- ✓ Et ont permis à l'accroissement de 20 % de la production du miel ;
- ✓ Au rajeunissement des ruches par l'action de l'insertion des reines d'abeilles jaunes sahariennes.

B-SANTE ANIMALE:

B-1- Protection sanitaire du cheptel :

Les actions entreprises par l'Office dans ce domaine concernent :

- ✓ La protection du cheptel de la zone contre les maladies contagieuses ou à incidence hygiénique ou économique ;
- ✓ La protection de la santé publique et de l'environnement.

	Réalisations

Campagnes	Objectifs fixés	Effectif Touché en 2008 (têtes)	Taux de couverture	Effectif Touché en 2007 (têtes)	Effectif Touché en 2006 (têtes)
Maladies réputées légalement cont	agieuses			, ,	, , ,
- Bleue Tongue	90 %	444 684	99%	-	
- Peste des petits ruminants	90 %	708 537		-	-
- Charbon	100 %	20 314	60 %	37 089	41 013
Maladies à incidence économique :					
Vaccination contre les enterotoxemie et déparasitage interne		302 824		342 511	602 590
Parasite externe	100 %	51 424	70%	264 418	
Total	•	1 527 783	-	644 018	643 603

Le programme prophylactique a contribué à préserver l'état sanitaire du cheptel de la zone vis-à-vis des principales maladies contagieuses et a permis de maintenir le niveau de l'état sanitaire du cheptel au niveau de la zone par le renforcement de l'épidémiosurveillance du cheptel. L'effectif touché lors des opérations de contrôle dans le cadre de l'épidemiosurveillance s'élève à **154.425 têtes**

Parallèlement à ces campagnes de prophylaxie, l'Office compte tenu de sa situation géographique, s'est occupé également des consultations individuelles. L'effectif touché par les consultations est de **13 327 consultations**.

Dans le cadre de la mise à niveau des activités avicoles conformément à la loi 49/99 relative à la protection sanitaire des élevages avicoles, au contrôle de la production et la commercialisation des produits avicoles : **85 autorisations** ont été attribuées dont 36 concernent l'élevage et 49 le transport de volailles vivantes.

B-2- Prophylaxie de la rage :

Les efforts déployés en partenariat avec les communes et le département de la santé et les autorités locales ont permis d'abattre 1533 chiens errants, de vacciner 772 chiens à propriétaires, de mettre en observation 1381 têtes d'animaux de différentes espèces, d'adresser 722 personnes au Centre de Traitement Antirabique et de déclarer 19 cas de rage animale.

B-3- hygiène des denrées d'origine animale :

Dans le cadre de la protection de la santé publique et de l'environnement, l'Office assure :

- ✓ L'inspection sanitaire au niveau de 25 unités d'abattage des viandes a permis de contrôler 4123 Tonnes de viande et de retirer 43 Tonnes de viande et abats impropres à la consommation humaine. Cette action mobilise quotidiennement 5 vétérinaires et 25 techniciens ainsi que les moyens de déplacement nécessaires.
- ✓ Le contrôle dans le cadre de commission mixte des conditions réglementaires de commercialisation et de détention des produits animaux et d'origine animale au niveau des différents points de vente relevant de la zone d'action : Ainsi 114 tournées de contrôle ont



QUATRIEME AXE PROJETS INTEGRES

Dans le cadre de l'accompagnement solidaire de la petite agriculture (Pilier II), à travers l'amélioration des revenus des agriculteurs les plus précaires, notamment dans les zones enclavées, des projets ont été lancés au niveau de la zone de l'Office à savoir :

- ✓ Projet de Développement Rural Intégré de Mise en Valeur en Bour (DRI-MVB) financé par la Banque Mondiale.
- ✓ Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la province d'Errachidia (PDRME) dont le financement est assuré par le FIDA.

A noter que l'exercice 2008 a connu le lancement des préalables de mise en œuvre du projet MCA (Millenium Challenge Account) qui vise la stimulation de la croissance économique à travers l'augmentation de la productivité et l'amélioration des opportunités d'emploi. Deux grands axes sont prévus dans ce projet, en matière d'amélioration de la productivité agricole à savoir :

- ✓ Développement et sauvegarde des palmeraies : 131,81 MDHS ;
- ✓ Développement de l'irrigation des oliveraies au niveau des zones de montagne : 96,50 MDHS.

1. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES ZONES BOUR : DRI-MVB :

Le Projet de Développement Rural Intégré de Mise en Valeur en Bour (DRI-MVB) initié par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, avec l'appui de la Banque mondiale, vise l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations des régions les plus défavorisées et identifiées comme zones prioritaires. Au niveau de la zone de l'office, deux communes rurales ont été retenues, à savoir celles de Ferkla El Oulia et de Melaab.

Le montant global prévu par le projet est de **62,18 Mdhs** (26% des besoins dégagés par le Plan d'Investissement Communal de chaque commune). Les principales réalisations physiques sont :

Aménagements hydro- agricoles :

- ✓ Construction en dalot du canal principal d'irrigation du périmètre Ait Assem (CR F EL Oulia): construction en dalot sur 400 ML, soit 100 % des travaux prévus;
- ✓ Construction réseau périmètre Taghountaste (CR Melaab) : construction de réseau en maçonnerie sur 750 ML, soit 60 % des travaux prévus ;
- ✓ Réhabilitation khettara Ouinigui (CR Melaab): travaux de terrassement entamés, soit 100% des travaux prévus.
- **Economie d'eau :** Equipement de 4 ha en système d'irrigation goutte à goutte.
- **○** Intensification et valorisation de la production végétale :

- ✓ Plantation de 5.200 rejets de palmier dattier au profit de 398 agriculteurs;
- ✓ Nettoyage de 4.200 touffes de palmier dattier ;
- ✓ Plantation de 15.000 plants d'olivier ;
- ✓ Plantation de 10.000 plants d'amandier.
- **⊃ Intensification et valorisation de la production animale:** Fonçage de puits liramroumn sur 10 ML.
- **⇒ Encadrement, formation et information des partenaires** : Organisation d'une visite au 5ème. Salon International de l'Olivier, OLEA 2008 à Marrakech, au profit de 25 personnes.
- → Partenariat Etat- associations : Elaboration d'une convention entre l'ORMVA-TF et la Fondation ARDI pour l'extension des activités de micro- crédits aux communes DRI-MVB Errachidia.
- **⊃ Infrastructures socio- éducatives**: implantation des ouvrages objet du Marché N° 26/2007 concernant les travaux de construction de blocs sanitaires et mûrs de clôture des écoles: Ait M'hamed, Ihndar et Sat ainsi que le mûr de clôture de l'école Azag N'ouchen.

2. PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DES ZONES MONTAGTNEUSES DE LA PROVINCE D'ERRACHIDIA (PDRME) :

Entamé en 2007, le Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la province d'Errachidia se déroulera en quatre phases consécutives sur une période de huit ans.

L'objectif global du projet consiste à contribuer à la lutte contre la pauvreté rurale par la diversification et la croissance de manière durable des revenus des populations rurales, liées à la gestion améliorée des ressources naturelles.

Les objectifs spécifiques du projet consistent à (i) renforcer les capacités locales et l'accès aux institutions financières de proximité, (ii) améliorer les conditions de vie par la réhabilitation des terres, le désenclavement, l'alimentation en eau potable (AEP), une meilleure mobilisation et exploitation des eaux superficielles et (iii) diversifier les sources de revenus par la mise en œuvre de micro activités économiques dans les domaines para agricoles et non agricoles.

Le coût global du projet est de **229,9 millions de dirhams** (soit 27 millions de USD), dont 69,3 % sont financés par un prêt du FIDA, 28 % par le Gouvernement Marocain et 2,6 % par les bénéficiaires. L'entrée en vigueur du projet a été prononcée le 16 septembre 2008.

Les réalisations durant ces deux premières années sont comme suit :

- ✓ Nomination du Directeur du projet ;
- ✓ Constitution de l'unité de coordination du projet ;
- ✓ Constitution des comités de pilotage du projet : National, Provincial et Local ;
- ✓ Recrutement des animatrices et du sociologue ;
- ✓ Constitution des équipes d'animation ;

- ✓ Acquisition du matériel nécessaire : informatique et véhicules ;
- ✓ Formation des équipes d'animation ;
- ✓ Sensibilisation des populations concernées ;
- ✓ Elaboration des 43 premiers plans de développement des ksours (PDK) ; 14 autres PDK en cours de finalisation ;
- ✓ Elaboration du premier plan de travail et budget annuel (PTBA) 2009 ;
- ✓ Validation du PTBA 2009 par le Comité Provincial du Projet le 17 septembre 2008;
- ✓ Présentation du PTBA 2009 au Comité National du Projet le 19 décembre 2008. Celuici a été approuvé et a permis d'entreprendre les actions suivantes :
 - Le lancement de la réalisation des actions inscrites dans les premiers PDK produits.
 - L'achèvement de l'établissement des PDK (programme de développement des ksours) au niveau des communes concernées.

CINQUIEME AXE DEVELOPPEMENT DU FACTEUR HUMAIN ET DE PARTENARIAT

L'ORMVA du Tafilalet ne ménage aucun effort pour promouvoir le développement rural dans la région. Sa stratégie est fondée sur l'intégration de « l'Homme » dans une organisation collective régie par les règles d'un partenariat « gagnant – gagnant ». Le but étant de dégager des ressources spécifiques à la zone et surtout de libérer l'esprit de créativité qui caractérise l'Homme Filali.

L'office a crée un réseau social « vivant » qui réunit un ensemble d'organisations, notamment des coopératives, des associations et des unités de production, tout en se positionnant comme un acteur de conseil, de coordination et de suivi.

Quatre fonctions principales permettent de cerner le domaine d'intervention de l'office dans une spirale partenariale fructueuse, à savoir :

- ✓ L'écoute des besoins de la population rurale et la concertation;
- ✓ L'encadrement des partenaires ;
- ✓ Le soutien humain et technique aux partenaires ;
- ✓ La contribution au développement et la diversification des sources de financement.

L'introduction d'une telle stratégie dans l'action publique a un effet sur les habitudes des différents agents économiques. Cette gestion concertée, basée sur la primauté de l'Homme comme richesse substantielle entraine une mutation radicale des mentalités, un nouvel état de rapports entre le pouvoir public et l'action collective ainsi qu'un bouleversement des modes de création des ressources devenant cette fois-ci, localement ancrées.

C'est ainsi que l'ORMVA du Tafilalet a contribué à la réalisation d'un certain nombre de projets en partenariat avec différents acteurs locaux et dans plusieurs domaines. Les principaux résultats par composante et par activité au titre de l'exercice 2008 sont détaillés ciaprès :

1- Le secteur agricole au cœur de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain :

L'Office, en partenariat avec l'Initiative Nationale de Développement Humain a développé une stratégie de financement local en favorisant la création de micro projets générateurs de revenus et d'emplois.

Le montant alloué au secteur agricole au titre des exercices 2006, 2007 et 2008 est de l'ordre de 52,35 Millions Dhs, dont **16,71 Millions Dhs** pour l'exercice 2008. Ces crédits sont utilisés pour la réalisation de trois principales activités et avec des approches spécifiques, à savoir :

✓ Activités génératrices de revenus avec une approche de remboursement sur deux ans de 70% du montant attribué sans intérêt. Lesdits remboursements serviront pour le financement d'autres projets au profit de nouveaux bénéficiaires;

- ✓ Aménagements hydro-agricoles à caractère collectif avec un financement à 100% sans remboursement :
- ✓ Valorisation des productions oasiennes avec une participation à la réalisation des activités retenues.

Pour l'exécution des actions programmées, l'Office a conclu des conventions de partenariat avec les associations et les communes rurales et a instauré une cellule pluridisciplinaire INDH qui assure un encadrement de proximité et le suivi des projets.

1.1- Activités génératrices de revenus :

Les montants alloués à cette rubrique sont de **14,67 Millions** dhs dont 63% au niveau de la Province d'Errachidia et 37 % au niveau du Cercle de Beni-Tadjit relevant de la Province de Figuig pour la réalisation de 116 projets. Les principaux indicateurs du programme sont :

- ✓ Les partenaires des projets: 126 associations et 17 communes rurales;
- ✓ Le nombre total de bénéficiaires directs est de l'ordre de **4000 familles**, soit un total de de plus de 16.000 bénéficiaires indirects :
- ✓ Le montant moyen par bénéficiaire est de 4.100,00 Dh ;

1.2- Aménagements hydro agricoles :

A l'échelle de la zone d'action de l'office, un montant d'environ 2,04 Mdhs a été alloué à cette composante pour le financement de projets ayant fait l'objet d'un diagnostic participatif et retenus par les comités locaux de l'INDH. Ces projets sont réalisés en partenariat avec les communes rurales et les associations.

Pour la mise en œuvre de cette composante, l'office se charge de l'élaboration des études de faisabilité, des études techniques, l'élaboration des CPS, le contrôle des travaux et le suivi de l'état d'avancement des travaux.

1.3- Valorisation des productions oasiennes :

La valorisation des productions agricoles constitue un maillon essentiel dans la stratégie de l'ORMVA du Tafilalet pour le développement du secteur agricole en particulier et du milieu rural en général. En effet, les écosystèmes de la zone d'action de l'ORMVA/TF offrent une gamme très variée de productions agricoles susceptibles de faire l'objet d'une valorisation qui permettrait l'amélioration du revenu des agriculteurs à travers la valeur ajoutée apportée au produit.

L'INDH a constitué un cadre favorable pour le développement d'expériences pilotes de valorisation des productions de la zone en partenariat avec les organisations professionnelles, les associations locales, les communes rurales ainsi que les bailleurs de fonds. Ainsi, la commission provinciale a validé le programme 2007-2010 de valorisation des produits des oasis d'un montant global d'environ **22 Millions de dirhams**.

Au titre des exercices 2006, 2007 et 2008, 57 projets ont été réalisés ou en cours de réalisation, les montants desdits projets s'élèvent à 15,2 Millions Dhs dont 95 % au niveau de la province d'Errachidia . Il s'agit de :

- ✓ Unités de préparation de la confiture, sirop et tartine de dattes ;
- ✓ Unités de préparation de la pâte de dattes ;
- ✓ Unités de trituration et conditionnement de l'huile d'olives ;
- ✓ Unité de préparation du jus de pomme ;
- ✓ Mini frigo pour le stockage des dattes ;
- ✓ Unité de miel/abeille jaune saharienne ;
- ✓ Acquisition de fournitures et matériel pour récolte, stockage et conditionnement de la pomme.

Pour la réalisation de ces projets, des organes d'encadrement ont été désignés de telle façon à couvrir l'ensemble de la zone.Les associations et coopératives bénéficières des équipements sont choisies sur la base des critères bien déterminés notamment l'engagement à respecter les différentes clauses du cahier de charge qu'elles ont signées au préalable.

En vue de réussir cette activité de valorisation, l'Office a fait recours à l'assistance technique auprès des organismes spécialisés et ce à travers une budgétisation annuelle des actions. Ainsi au cours de l'exercice 2007, l'Office a réalisé des travaux relatifs à la mise en place de procédés de préparation de la confiture et des tartines de dattes, de la préparation du couscous traditionnel et l'amélioration du procédé de préparation de la pâte et du sirop de dattes et en collaboration avec l'INRA. Au cours de l'exercice 2008, l'Office a lancé des consultations d'assistance technique ayant pour objet :

- ✓ Etude d'impact sur l'environnement de l'implantation d'une chaîne continue de trituration des olives ;
- ✓ Projet de création d'une plate forme de commercialisation des dattes : étude technique, économique et financière, (consistance, mode de fonctionnement et de gestion, rentabilité économique, coût du projet, impact économique sur la localité et sur la région, etc.)
- ✓ Projet de création d'une plate forme de commercialisation des dattes renfermant une station de conditionnement et de stockage des dattes d'une capacité de 500 et 1000 tonnes (construction, équipement et installation, plan architectural type, stratégie d'écoulement des dattes);
- ✓ Projet de création d'une galerie des produits des femmes rurales : étude faisabilité et plan architectural type;
- ✓ Projet d'installation d'une station de stockage et de conditionnement des pommes d'une capacité de 500 tonnes (construction, équipement et installation, plan architectural type);
- ✓ Etude sur la valorisation de la production en pommes;
- ✓ Etude sur la valorisation de la production du gombo;
- ✓ Etude sur la valorisation des plantes aromatiques et médicinales.

En outre, l'Office œuvre avec la DPVCTRF pour la préparation des produits qui portent un signe distinctif d'origine et de qualité et qui auront un gage de garantie pour les marchés tant nationaux qu'internationaux. Les axes d'intervention portent sur les aspects suivants :

- ✓ Les normes de qualité des produits ainsi que leur tracabilité ;
- ✓ La réglementation relative à l'étiquetage des denrées alimentaires ;
- ✓ La mise en place du système des signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ) des produits agricoles.

C'est dans cette optique qu'une étude sur l'élaboration d'une stratégie de communication pour le lancement des produits valorisés des oasis notamment la pâte de datte, le sirop de dattes, les tartines de dattes et autres dérivés à base de datte a été réalisé en 2008. Les principaux résultats de cette étude sont :

- ✓ La création et la conception de l'identité visuelle de la marque ;
- ✓ La proposition de noms pour la marque ;
- ✓ La conception des étiquettes et packaging (design);
- ✓ L'élaboration d'une stratégie de communication pour le lancement du produit sur le marché Marocain.

Dans le même sens, et pour initier les agents de l'Office au marketing, une formation sur les démarches commerciales pour la mise en valeur des produits de terroirs a été prodiguée par un bureau d'étude spécialisé.

2- Promotion des organisations professionnelles :

Au niveau de la zone, le taux d'adhésion des agriculteurs aux coopératives est de **27** % regroupés en **248 coopératives**. Ce taux connaît une nette amélioration au fil des années du fait de l'intérêt accordé par la population rurale en général et les agriculteurs en particulier à cette forme d'organisation. Ces coopératives agricoles couvrent différents secteurs d'activités 41% élevage, 32% pompage et services et 27% productions végétales.

Pour contribuer au développement de ces institutions, l'Office déploie d'importants efforts pour le renforcement de l'organisation professionnelle en incitant les agriculteurs à s'organiser en coopératives ou en associations professionnelles d'une part, et l'appui aux structures existantes dans le domaine de la gestion administrative et comptable ainsi que dans le montage des projets, d'autre part.

Ainsi, les réalisations en matière d'organisation professionnelle durant l'exercice 2008 sont résumées comme suit :

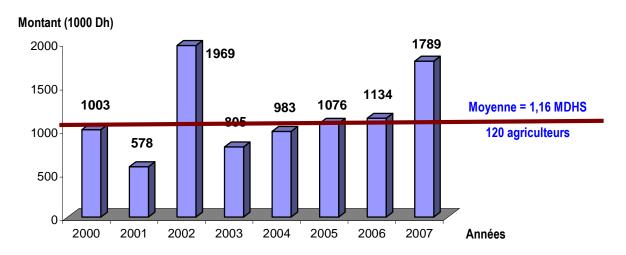
- ✓ Encadrement et assistance à l'organisation des assemblées générales de 230 coopératives ;
- ✓ Assistance à la création de 20 nouvelles coopératives agricoles regroupant 280 adhérents;
- ✓ Sensibilisation et formation de **120 adhérents**:
- ✓ Sensibilisation de plus de **50 associations** de développement local pour la création de coopératives agricoles regroupant les bénéficiaires des projets générateurs de revenus :
- ✓ Organisation des voyages inter zones au profit de 188 membres des coopératives à l'occasion de la foire nationale des dattes et SIAM 2008.

3. Guichet unique:

En application des dispositions de la décision conjointe du Ministre de l'Agriculture et de la pêche Maritime et du Ministre de l'Economie et des finances du 24 Janvier 2008, l'office a pris les mesures nécessaires pour la réussite de la nouvelle procédure d'octroi des aides financières dans le cadre du FDA par la création d'une cellule FDA qui joue le rôle du guichet unique au niveau de la zone d'action de l'office, siégée au niveau d'un local nouvellement aménagé et dotée des équipements nécessaires.

Dans ce cadre, les activités réalisées durant l'exercice budgétaire 2008 sont comme suit :

a. Evolution des aides financières 2000-2007 :



b. Etat des activités au niveau du guichet unique :

✓ Date de démarrage : 08 avril 2008

✓ Ressources humaines: noyau dur de 3 cadres et techniciens, un responsable par service technique et une cellule de technicien par entité de terrain

✓ Dossiers:

✓ Recus: 506

✓ Transmis pour payement : 437 soit 86%

✓ Payés : 318 soit 73%

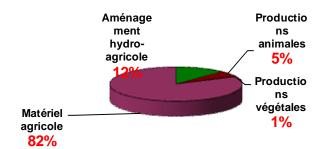
✓ Montant :

Global des dossiers traités : 16,56 Millions Dhs soit 14 fois la moyenne des 8 dernières années.

✓ Montant transmis pour payement : 12,35 Millions Dhs.

✓ Montant payé :8,91 Millions Dhs soit 72 % du transmis

✓ Répartition du montant par objet :



✓ Durée de traitement des dossiers

✓ Minimale : 10 jours✓ Maximale : 70 jours✓ Moyenne : 30 jours

✓ Apport de cette nouvelle procédure au profit du développement agricole :

- ☑ Encouragement de l'investissement privé estimé à 33 Millions Dhs générant un accroissement de 607 % par rapport à l'exercice 2007.
- ☑ Renforcement du parc agricole de la zone par l'acquisition de 95 tracteurs durant l'année 2008 (49 en 2007).
- Amélioration des superficies équipées en système d'irrigation localisée : 68 Ha en nouvelles superficies.

4. Promotion de la femme rurale :

La femme rurale de la zone d'action de l'ORMVA/TF joue un rôle capital dans le secteur agricole. En effet, en plus des travaux domestiques qui lui incombent totalement, les femmes rurales participent aux travaux agricoles aussi pénibles que diversifiés.

En terme de réalisation, l'exercice 2008 a connu la concrétisation des actions suivantes :

➡ ELEVAGE OVIN D'MAN :

La création de **3 nouvelles** coopératives féminines d'élevage ovin D'man au profit de **90 femmes** rurales à travers la distribution de 180 brebis D'man. Ainsi, le nombre global des coopératives est passé à 48 coopératives avec 1.867 adhérentes. Quant aux exercices précédents 2006 et 2007, les nombres de bénéficiaires en brebis D'man étaient respectivement de 61 et 58 femmes rurales.

Par ailleurs, le recouvrement de 50% du coût du cheptel distribué est effectué par les bénéficiaires sous forme de paiement en espèce. Ce recouvrement est réparti sur 34 mois (20 Dh/mois la 2ème année, 30 Dh/mois la 3ème année et 40 Dh/mois pendant 10 mois de la dernière année), conformément à des contrats qui sont établis avec chaque adhérente.

Ainsi, les recouvrements récupérés durant les années du projet serviront pour la création d'autres coopératives afin d'assurer la continuité de l'action.

⇒ SENSIBILISATION ET FORMATION DES FEMMES RURALES :

- ✓ La sensibilisation de 2150 femmes rurales au niveau de 36 localités sur différents thèmes d'ordre technique et socio économique;
- ✓ L'encadrement de 29 coopératives féminines d'élevage ovin D'man regroupant 1232 adhérentes qui ont bénéficié de 1552 visites d'encadrement individuelles;
- ✓ La vulgarisation du petit matériel dans l'objectif d'alléger les taches domestiques et/ou agricoles. : 57 mangeoires métalliques pour ovin au profit des adhérentes des coopératives féminines.

5. Micro crédit en partenariat avec la fondation ARDI pour le micro crédit :

Après l'initiation des populations à la réalisation des activités génératrices de revenu, l'office intervient davantage pour l'extension de ces actions pilotes à d'autres bénéficiaires et toucher les zones les plus enclavées.

A cet effet, et sur la base d'une convention avec la Fondation ARDI pour le micro crédit, les deux parties ont instauré un système d'octroi de micro crédit accompagné d'un encadrement de proximité, au profit des populations rurales démunies et ce depuis 2003 au niveau d'Errachidia comme première zone pilote à l'échelle nationale.

Jusqu'au 31 décembre 2008, la Fondation avec ses sept agences a servi 30.454 personnes dont 43% sont des femmes. De même, le montant global distribué s'élève à 76,7 Mdhs Dhs soit 12,8 Mdhs par an en moyenne. Au titre de l'exercice 2008, La fondation a servi 4770 bénéficiaires avec un montant global de 16,64 Mdhs.

SIXIEME AXE

PROTECTION DU CAPITAL PRODUCTIF: LUTTE CONTRE L'ENSABLEMENT

La région du Tafilalet est menacée par l'avancée du sable conséquence directe de la désertification; Ce phénomène constitue une grande menace écologique pour les palmeraies, les habitats, les réseaux d'irrigation, les infrastructures de base, les axes routiers, etc...

Les incidences de ce phénomène pésent très lourd sur les plans écologique et socioéconomique et se traduisent notamment par :

- ✓ La perte des terrains agricoles;
- ✓ Le comblement des réseaux d'irrigation (modernes et traditionnels) par les sables et la réduction de leur débitance ;
- ✓ L'envahissement des tronçons de routes.

Devant cette situation, l'ORMVA/TF a entrepris depuis 1979 des actions pour atténuer l'effet de ce fléau.

Les travaux réalisés en matière de lutte contre l'ensablement au cours de l'exercice 2008 ont porté sur la protection des périmètres agricoles, et les agglomérations menacées par l'envahissement de sable. Ces travaux ont concerné la fixation de 36.400 ml par quadrillage en palmes. Les réalisations physiques des trois dernières campagnes se présentent comme suit :

CAMPAGNES	SUPERFICIES FIXEES (HA)	CAPITAL PRODUCTIF PROTEGE
2005/ 2006	26	- Protection de 13 périmètres
2006/2007	13	- Protection de : 08 périmètres ; 02 séguias une Khettara
2007/2008	14	Protection de : 07 périmètres ; 04 ksours

Malgré les travaux entrepris par l'ORMVA/TF, des efforts restent à déployer pour protéger le capital productif exposé à l'avancée du sable. Pour les trois années à venir, le programme suivant est proposé dans le cadre du Plan Agricole Régional (Plan Maroc Vert) pour atténuer les effets de ce fléau devenu une donnée structurelle de la zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet :

ANNEE	2009	2010	2011	TOTAL
Superficie de dunes du sable à fixer (ha)	50	50	50	150
Crédits nécessaires (x 1.000 Dhs)	1.750	1.750	1.750	5.250

PARTIE II REALISATIONS FINANCIERES

REALISATIONS FINANCIERES

1. BUDGET D"INVESTISSEMENT:

Crédits de paiement :

Les crédits de paiement du budget d'équipement au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à **142,01 MDH** ventilés comme suit :

✓ Crédits de report 2007 sur 2008 : 37,74 MDH ✓ Crédits nouveaux 2008 :104,27 MDH

La répartition de ces crédits de paiement par source de financement se présente comme suit :

(en Millions de Dh)

							(en min	ions ae D	n)
SOURCES	CRED	CREDITS DE REPORT			DITS NOUVI	EAUX	TOTAL CREDITS OUVERTS		
EXERCICES	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Loi de Finances	9,70	8,06	16,48	25,67	48,62	100,16	35,38	56,68	116,64
FDA	6,29	24,89	21,26	45,39	15,00	4,11	51,68	39,89	25,37
Prêt direct :									
FIDA	0,02	-	-	-	-	-	0,02	-	-
BID	0,10	-	-	-	-	-	0,10	-	-
Don FIDA	0,07	-	-	-	-	-	0,07	-	-
Total	16,18	32,95	37,74	71,07	63,627	104,27	87, 25	96, 57	142,01

Les crédits nouveaux, au titre de la Loi de Finances 2008, ont respectivement accusé une augmentation de 47% et 64% respectivement par rapport à ceux des exercices 2006 et 2007. Cette augmentation est due à la mise à la disposition de l'Office d'une enveloppe de 30,5 millions de dirhams pour la réparation des dégâts de crues survenues en octobre 2008.

⇒ Exécution comptable au 31/12/2008 :

L'exécution comptable du budget d'investissement 2008 fait ressortir un taux d'engagement moyen de **98%**. Quant à celui des paiements, il est de **42%** contre 58% et 62% respectivement en 2007 et 2006. L'exécution du budget d'investissement par source de financement est détaillée comme suit:

(en Millions de Dh)

						<i>is the 2.11)</i>						
SOURCES		E	NGAGEMENT	rs (*)					PAIEMENTS	s (*)		
EVEDOLOGO	2006	Š	2007		2008	}	2006		2007		2008	
EXERCICES	Montant	Monta nt	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Loi de Finances	35,19	100	54.30	96	115.74	99	27,13	77	37.82	67	55.87	48
FDA	51,68	100	39.85	100	23.60	93	26,79	52	18.63	47	3.66	14
FIDA	0,02	100					0,02	100				
BID	-	100					-	-				
Don FIDA	0,07	76					0,07	100				
Total	86,96	99	94.16	98	139.34	98	54,01	62	56.46	58	59.53	42

^(*) Les taux d'engagement et de paiement sont calculés par rapport aux crédits ouverts de chaque exercice consigné dans le tableau ci-dessus.

Les crédits reportés de l'exercice 2008 sur 2009 s'élèvent à 79.808.966,67 DH , soit 58/% des crédits ouverts en 2008 et se repartissent comme suit :

Sur crédits nouveaux : 68 844 647.09 DH (86%)
 Sur reports 2007/2008 : 10 964 319.58 DH (14%)

Les crédits reportés de l'exercice 2008 sur 2009 s'élèvent à 79.808.966,67 DH et concernent :

- 1. les retenues de garantie : 1.282.106,18 Dh (02%),
- 2. les travaux en cours d'achèvement : 78.526.860,49 Dh (98%) dont :
- ✓ 58.720.660,93 Dh (75%) sur crédits Loi de Finances
- √ 19.806.200,00 Dh (25%) sur crédits FDA; ces crédits concernent en grande partie la réalisation des travaux de barrage SEHB ELMEGUA.

2. BUDGET DE FONCTIONNEMENT:

Les crédits de fonctionnement alloués à l'ORMVA du Tafilalet, au titre de l'exercice 2008, sont de **70,19 MDH** répartis par nature de dépenses comme suit :

(en Millions de Dh)

RUBRIQUE BUDGETAIRE		CREDIT OUVERT	~	ENGAGEMENTS (*)				PAIEMENTS (*)							
	2006	2007	2008	200	6	200)7	200	8	200	6	200)7	2008	8
EXERCICES	MONT	MONT	MONT	MONT	%	MONT	%	MONT	%	MONT	%	MONT	%	MONT	%
Dépenses du personnel	73,33	86,15	63,17	63,85	87	80,05	93	53.76	85	60,76	83	79,20	92	52.28	83
Autres dépenses de fonctionnement	5,47	5,63	5,84	4,70	86	5,08	90	4.97	85	4,38	80	4,82	86	4.49	77
Dépenses sur exercice clos	1,88	2,86	1,10	1,42	75	2,49	87	0.86	78	1,42	75	2,49	87	0.86	78
F. de roulement mutuelle	0,80	0	0	0,24	30	0	0	0		0,24	30			0	0
Crédits logement	0,60	0	0	0,46	76	0	0	0		0,16	26			0	0
Prestation et services	0,18	0,10	0,08	0,08	42	0.08	80	0		0,08	42	0,08	80	0	0
Total	82,26	94,74	70,19	70,74	86	87.70	93	59.59	85	67,03	81	86,60	91	57.63	82

^(*) Les taux d'engagement et de paiement sont calculés par rapport aux crédits ouverts de chaque exercice.

Les dépenses du personnel en 2008 accusent une diminution de 26% par rapport à celles de l'exercice 2007 eu égard essentiellement à l'incidence financière engendrée par l'opération de départ volontaire.

Par contre, les dépenses sur exercices clos (restes à ordonnancer) à fin exercice 2008 ont été réduites de **62** % par rapport à celles non ordonnancées au 31/12/2007. Cette réduction provient de la régularisation de la situation du personnel.

L'exécution comptable du budget de fonctionnent 2008 se présente comme suit

✓ Engagements : **85%** ✓ Ordonnancements : **82%**

Les recettes propres de l'Office au titre de l'exercice 2008 sont de 1.051.784,54 DH, soit 2% des dépenses du personnel. Ces recettes proviennent essentiellement des loyers des logements de l'Office et des remboursements des prêts accordés au personnel pour acquisition de logement.

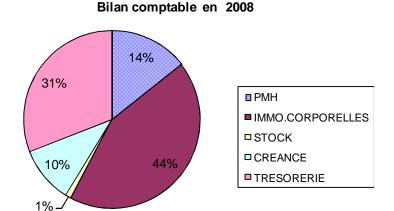
3- LES ETATS DE SYNTHESE COMPTABLES:

La structure du bilan comptable de l'Office au 31/12/2008 se présente comme suit :

En millions de dirhams

ELEMENTS	2007	2000	VARIAT	ION
ELEIVIEN 13	2007	2008	VALEUR	%
NON-VALEUR (PMH)	33	32	-1	-3%
IMMO.CORPORELLES	99	96	-2	-2%
STOCK	2.4	2.3	-0,1	-3%
CREANCE	27	23	-4	-15%
TRESORERIE	22	69	+47	213%
AUTRES	4	3	-1	-25%
TOTAL	187	225	+38	+21

Le total du bilan comptable de l'ORMVA du Tafilalet a connu une augmentation par rapport à l'exercice 2007 de 21% en passant de 187 millions de dirhams au 31/12/2007 à 225 millions de dirhams au 31/12/2008. Cette variation peut s'expliquer par :



- ✓ Une stagnation de la valeur nette des immobilisations en non valeur (PMH essentiellement) qui a passé de 33 millions de dirhams au 31/12/2007 à 32 millions au 31/12/2008.
- ✓ L'usure et le vieillissement des éléments corporels du patrimoine (les logements, le matériel, le mobilier et le matériel de bureau et le matériel informatique...etc.), ce qui a accusé une légère baisse des actifs corporels de 2% entre 2007 et 2008. En effet, les valeurs nettes des immobilisations corporelles sont de 96 millions de dirhams en 2008 contre 99 millions de dirhams en 2007.
- ✓ Le non recouvrement de la totalité des subventions au 31/12/2008 a généré une créance envers l'Etat en matière de subventions à recevoir de 23 millions de dirhams. Néanmoins, cette créance se trouve reculée de 15% en 2008 par rapport à 2007.
- ✓ Toutefois, le niveau de trésorerie disponible au 31/12/2008 a connu une hausse en passant de 22 millions de dirhams au 31/12/2007 à 69 millions de dirhams en 2008.
- ✓ Le niveau du stock physique à la fin de l'exercice 2008 a légèrement baissé de 3% par rapport à l'exercice 2007, en passant de 2,4 millions de dirhams en 2007 à 2,3 millions de dirhams en 2008.

4 - LA COMPTABILITE ANALYTIQUE:

Au titre de l'exercice 2008, les charges de l'ORMVA du Tafilalet sont composées de :

- ✓ Charges du personnel à 53%;
- ✓ Charges liées aux dotations d'amortissement à 23% ;
- ✓ Charges d'achats de matières consommables à 10%;
- ✓ Autres charges d'exploitation à 14%.

Au titre de l'exercice 2008, les charges de l'ORMVA du Tafilalet ont connu une baisse de 21% par rapport à l'exercice 2007, en passant de 129 millions de dirhams en 2007 à 106 millions de dirhams en 2008. Au titre de l'exercice 2008, Ces charges sont affectées par centres analytiques comme suit

charges	Administration générale	Aménagements hydro- agricoles	Gestion des Réseaux	Développemen t Agricole	Total des charges
Charges directes	34	14	15	43	106
%	31%	14%	14%	41%	100%

Après la répartition secondaire, basée sur la masse salariale, les coûts complets des centres opérationnels sont comme suit :

Charges	Aménagements hydro-agricoles	Gestions des Réseaux	Développement Agricole	Total des charges
Charges directes	14	15	43	72
Charges indirectes	17	10	7	34
Coût Complet	31	25	50	106
%	29%	23%	48%	100%

PARTIE III BILAN SOCIAL

BILAN SOCIAL

L'exercice 2008 a été caractérisé par la titularisation de la dernière tranche des ouvriers permanents (**58 ouvriers**). Ainsi, l'effectif existant global du personnel au titre de l'année 2008 est de **560** réparti par catégorie comme suit :

CATEGORIE	EFFECTIF	TAUX (%)
Agent d'exécution	233	42
Agent de maîtrise	199	35
Cadres	128	23
TOTAL	560	100

Cet effectif se répartit par fonction comme suit :

FONCTION	EFFECTIF	TAUX (%)
Administration générale	281	50
Aménagement	54	10
Gestion des réseaux	45	8
Développement agricole	180	32

En ce qui concerne la répartition du personnel par niveau intellectuel, elle se présente comme suit :

CATEGORIE	EFFECTIF	TAUX (%)
Bac + 5 et 6	61	11
Bac + 4	17	3
Bac + 2	163	29
Niveau Bac	11	2
C.E.S	155	28
Sans instruction	153	27

Il est à noter quel le taux du personnel de faible instruction et analphabète est de l'ordre de 27%.

70% du personnel ont un âge supérieur à 45 ans. La structure des âges se présente comme suit :

CATEGORIE	EFFECTIF	TAUX (%)
35 ans et moins	12	2
36 – 45 ans	160	28
46 – 50 ans	128	23
51 – 55 ans	149	27
Plus de 55 ans	111	20

Lors de la réunion du dernier Conseil d'Administration tenue le 22/09/2008 au titre des exercices 2005, 2006 et 2007, il a été recommandé le recrutement de nouvelles compétences (techniciens et cadres supérieurs) pour un encadrement plus accru, et la mise en place de système de départ volontaire à la retraite pour les petites échelles.

Ainsi, au titre du budget de fonctionnement 2009, l'Office a prévu 05 nouveaux postes pour le recrutement de 03 ingénieurs et 02 administrateurs, en plus de 02 postes précédemment prévus en 2008 et reconduits en 2009 pour le recrutement de 02 ingénieurs en Génie rural.

Par ailleurs, en exécution toujours des recommandations du dernier Conseil d'Administration, l'Office a saisi la tutelle technique de scénarios proposés pour le départ volontaire à la retraite des petites échelles (1 à 6).